

END BAC II DÉSINFECTANT VAPORÖSER

HMIS		NFPA	Equipement de protection individuelle
Santé	1	1	None Required
Risque d'incendie	4	4	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2005-06-22

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: END BAC II DÉSINFECTANT VAPORÖSER

MSDS #: 124740001

Code du produit: 54746

Utilisation recommandée: Désinfectant .

Producteur, importateur, fournisseur:
 US Headquarters: Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey, Inc. JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 8310 16th St. 2401 Bristol Circle
 Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-888-352-2249 Phone: 1-800-668-3131
 MSDS Internet Address:
 www.johnsondiversev.com

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

ATTENTION. CONTENU SOUS PRESSION. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX, ET DE LA PEAU.

Principales voies entree: Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation. Ingestion.

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Inhalation: Peut irriter le nez, la gorge, et les voies respiratoires.

Ingestion: Peut irriter la bouche, la gorge et l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Alcool éthylique	64-17-5	40 - 50%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)
Propane	74-98-6	5 - 10%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Isobutane	75-28-5	30 - 40%	Non disponible	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau . En cas d'irritation, consulter un médecin .

Contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin .

Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin .

Ingestion: Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou le centre anti-poison .

Conditions médicales aggravées: Les personnes présentant des difficultés de la cutané préexistantes peut être plus susceptible aux effets irritants

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone

Dangers spécifiques: Aérosol - Récipients pouvant exploser à l'approche d'une source de chaleur importante .

Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance

Méthodes particulières d'intervention: Use water spray to keep fire-exposed containers cool.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Enlever toute source d'ignition.
Méthodes de nettoyage: Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau et les yeux. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. CONTENTS UNDER PRESSURE. Do not puncture or incinerate. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Récipient sous pression. A protéger des rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C . Conservé hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise . Ventilation adéquate du local .

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection de la peau et du corps: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire: Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm (TWA)	1900 mg/m ³ 1000 ppm	1900 mg/m ³ (TWA)
Propane	74-98-6	1000 ppm (TWA)	1800 mg/m ³ 1000 ppm	
Isobutane	75-28-5	1000 ppm (TWA)		

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Aérosol	Aspect:	Aérosol
Couleur:	Incolore	Point/intervalle d'ébullition:	indéterminé
Odeur:	Caractéristique	Point/intervalle de fusion:	indéterminé
Densité:	0.72	pH:	9.0 - 10.0
Dilution pH:	Pas d'information disponible	Densité:	Pas d'information disponible
Masse volumique apparente:	Pas d'information disponible	Température de décomposition:	indéterminé
Densité gazeuse:	Pas d'information disponible	Température d'auto-inflammabilité:	Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation:	Pas d'information disponible	Solubilité:	Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants:	Pas d'information disponible	Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	Pas d'information disponible
Viscosité:	Pas d'information disponible	Point d'éclair:	<20 (°F)<-7 (°C)
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas d'information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Conditions à éviter: Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les composants: Voir la Section 3
Toxicité chronique: Inconnu
Effets spécifiques
effets cancérogènes: Aucun connu
effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Alcool éthylique	64-17-5	Listed.		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

LÉS DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationales**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA) , Canada (DSL/NDL) .

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Propane	74-98-6	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Isobutane	75-28-5	Listed	Listed	Listed	-	Listed	Listed

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Alcool éthylique	64-17-5	40 - 50%	100		
Propane	74-98-6	5 - 10%	100		
Isobutane	75-28-5	30 - 40%	100		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: Non controle.

DIN No. : 02244932

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: non applicable

Préparé par: NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.